



Le mercredi 7 mars 2018

Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la prochaine rencontre du CNEJAC (AG et Conférence Technique) aura lieu le :

**Mercredi 28 mars 2018 de 09:30 H à 18:00 H**

CNCEJ / FFB 251 Bvd Pereire 75017 Paris - salle « Alpes » 1<sup>er</sup> étage - M° : Porte Maillot

Accueil à partir de 09:00 H

### Session du matin

#### **Assemblée Générale Ordinaire**

- 09:30 H : Accueil des pouvoirs, ouverture des travaux
- 10:00 H : Présentation du Rapport moral, du Rapports financier, du rapport du contrôleur financier, votes
- 10:30 H : Présentation des candidats, Election au CA (bulletins)<sup>1</sup>, Désignation du vérificateur pour 2015
- 11:00 H : clôture de l'AGO, ouverture de l'AGE

#### **Assemblée Générale Extra Ordinaire**

- 11:00 H : Accueil des pouvoirs, ouverture des travaux de l'AGE  
Dans l'hypothèse où l'AGE ne pourrait pas statuer du fait de l'absence de quorum, une seconde réunion sera convoquée à partir de 11:15 H le même jour à la même adresse.
- Présentation du projet de statut modifié avec les amendements issus de l'AG du 24.03.17 et de la JT du 15.11.17 (Documents communiqués en février)
- Discussion, vote.

*Pause déjeuner entre 12:30 H et 14:00 H*

(Restaurant extérieur)

### Session de l'après-midi

14:15 H : Présentation de l'année du son par notre confrère Ch. Hugonnet

14:30H : Introduction par M. Rumeau sur le thème des délais spécifiques à l'acoustique

15:00 H : Propos d'un magistrat (sous réserve), échanges avec la salle (1<sup>ère</sup> partie)

16:00 H : Propos d'un avocat (Me Ch. Huglo)

16:30 H à 17:45 H<sup>2</sup> : Réponses aux questions de la salle (2<sup>ème</sup> partie)

Nous vous remercions par avance de nous faire retour de votre coupon-réponse, de préférence accompagné d'un chèque en règlement de votre participation<sup>3</sup> aux frais de **45 €**.

Veuillez accepter, Chère Consœur, Cher Confrère, nos meilleures salutations.

*Le président du CNEJAC, Michel RUMEAU*

<sup>1</sup> Le dépouillement est réalisé à part, le résultat sera donné en début de séance de l'après midi

<sup>2</sup> à 18:00 H, réunion du nouveau CA, élection du bureau du CA, dates de réunion pour 2018

<sup>3</sup> En cas d'absence prévue, n'oubliez pas de nous adresser votre pouvoir (voir au dos)



**COUPON REPOSE PARTICIPATION**

Journée Technique du mercredi 28 mars 2018

Participation aux frais : 45 €

Nom : .....

participera  ne participera pas

déjeunera sur place

Ci-joint chèque n° : .....

Sur la banque : .....

**Camille HAMEL**

c/o Cnejac

5, cité Riverin

75 010 PARIS

**FORMULAIRE<sup>4</sup> DE PROCURATION**

Assemblée Générale Ordinaire et Extra Ordinaire  
du Cnejac du **28 mars 2018**

je soussigné : .....

expert de justice près la cour d'appel de : .....

donne pouvoir à Mr .....

expert de justice près la cour d'appel de : .....

et membre du Cnejac,

afin de me représenter :

- à l'Assemblée Générale Ordinaire<sup>5</sup>

et

- à l'Assemblée Générale Extraordinaire

du Collège des Experts de Justice en Acoustique réunies le 28 mars 2018 à Paris,

et prendre part à toutes délibérations, votes, scrutins, en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour, et de manière générale exercer les droits d'un adhérent lors de telle réunion.

Nom et Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir ») :

<sup>4</sup> Cette procuration peut également être rédigée sur papier libre

<sup>5</sup> Rayer les mentions éventuellement non retenues